

## RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

### Qu'est-ce qu'une retraite par points :

- 1 € cotisé = XX points
- Départ à la retraite :
  - ▶ montant de la pension = nombre de points cotisés durant l'ensemble de la carrière X sa valeur qui sera variable
  - ▶ Valeur du point : variable à tout moment sur décision gouvernementale

### **Le montant de la pension est donc incertain et variable**

La notion de trimestre disparaît. Seul le nombre de points accumulés sur l'ensemble de la carrière entre dans le calcul du montant de la pension.



### La réforme touche-t-elle à l'âge de départ à la retraite ?

- Age légal à 62 ans : avec décote de 10 %
- Départ à 63 ans : décote de 5%
- Age pivot : 64 ans
- Départ à 65 ans : surcote de 5%
- Cet âge pivot est évolutif...63,65,67,69,70 ?

### Les leviers de ce système qui vont engendrer une très forte baisse des pensions :

- ▶ La valeur du point (initialement prévue en 2025 à 0,55€ annuel par point) variera selon la conjoncture économique. Ainsi, en 2030, cette valeur pourrait être descendue à 0,45€ par exemple.
- ▶ Le montant total du PIB destiné aux retraites sera limité à 14% du PIB. Donc baisse du PIB = baisse du montant global = baisse des pensions
- ▶ Le montant total ne sera pas dépendant du nombre de retraités. Donc hausse du nombre de retraités (ce qui est prévu) = baisse du montant des pensions.

Ne nous laissons pas faire, organisons la riposte, le 5 décembre, dans l'entreprise, les services et dans la rue :  
JE LUTTE !!!!!

**Défendons une retraite juste, par répartition, solidaire et intergénérationnelle**

**GREVE LE JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019 A ALENÇON**

**Assemblée générale salle Baudelaire à 10h30**

**Manifestation : Départ de la préfecture à 13h**

**(Arrivée Place Foch)**